

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## **Arrêté du 2 avril 2026 portant fin de fonctions et nomination de régisseuse d'avances et de recettes auprès du Conseil d'État**

NOR : JUST2609244A

### **Le vice-président du Conseil d'État,**

Vu le code de justice administrative, notamment son article R. 121-14 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 modifié relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2010 modifié abrogeant et remplaçant l'arrêté du 26 avril 1995 instituant une régie d'avances et une régie de recettes auprès du Conseil d'État et habilitant le vice-président du Conseil d'État à instituer ou à modifier des régies d'avances et des régies de recettes auprès des cours administratives d'appel et des tribunaux administratifs et instituant une régie d'avances et de recettes auprès de la Cour nationale du droit d'asile ;

Vu l'arrêté du 25 octobre 2011 modifié portant institution de régies d'avances et de recettes auprès des cours administratives d'appel, des tribunaux administratifs et de la Cour nationale du droit d'asile ;

Vu l'arrêté du 28 septembre 2023 portant nomination de Madame LEMOINE Isabelle régisseuse titulaire de recettes auprès du Conseil d'État,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Il est mis fin aux fonctions de régisseuse titulaire d'avances et de recettes auprès du Conseil d'État de Madame LEMOINE Isabelle, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, à compter du 13 avril 2026.

**Article 2**

Madame LECOQ-MARIE Sabrina, adjointe administrative, est nommée en qualité de régisseuse titulaire d'avances et de recettes auprès du Conseil d'État, à compter du 13 avril 2026.

**Article 3**

Madame LECOQ-MARIE Sabrina perçoit une indemnité de responsabilité pour la période durant laquelle elle assure effectivement le fonctionnement de la régie.

**Article 4**

Monsieur LY Jacky, secrétaire administratif de classe normale, est maintenu dans ses fonctions de régisseur suppléant d'avances et de recettes auprès du Conseil d'Etat.

**Article 5**

Madame MOUSSA Kamaria, secrétaire administrative de classe normale, est nommée régisseuse suppléante d'avances et de recettes auprès du Conseil d'État, à compter du 13 avril 2026.

**Article 6**

Le secrétaire général du Conseil d'État est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 2 avril 2026

Pour le vice-président du Conseil d'État et par délégation :  
Le secrétaire général du Conseil d'État,

